Bruxelles, le 9 mars 2025

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE
## Enseignement qualifiant : vraies solutions ou football panique ?

**Suite à la suppression brutale, sans autre justification que budgétaire, de 3% de l'emploi dans les équipes pédagogiques de l'enseignement qualifiant et à la suppression brutale et sans préavis de l'accès aux 7èmes années de l'enseignement obligatoire pour les élèves majeurs titulaires d'un CESS et d'un CQ, les organisations syndicales s'inquiètent du « football panique » dans lequel la Ministre s'est engagée.**

Suite à la mobilisation des membres du personnel et face au désarroi dans lequel sont plongés les élèves qui se voient privés des formations complémentaires et des spécialisations sur lesquelles ils comptaient, la Ministre a d'abord prétendu que des alternatives existaient dans ce qui vient d'être rebaptisé l'Enseignement « pour Adultes » (EA).

Constatant que ce n'était pas le cas, elle a mobilisé les FPO et WBE pour négocier dans l'urgence et bien souvent à l'insu des établissements concernés, la création de formations de remplacement dans des établissements de l'Enseignement pour Adultes.

Ceux-ci viennent d'apprendre, à quelques mois de la rentrée, qu'ils devraient créer des formations équivalentes aux 7èmes supprimées dans l'Enseignement Obligatoire. Les établissements d'enseignement qualifiant, eux, ont bien souvent été mis devant le fait accompli.

Les conséquences de ce transfert d'urgence sont :

- les craintes de disparition d'autres formations puisque les moyens attribués à l'EA sont en enveloppe fermée ;
- les craintes de l'impact sur l'emploi de ces suppressions éventuelles ainsi que sur les parcours de formation des élèves et étudiants ;
- l'absence de certitude que l'ensemble des élèves concernés pourront devenir des étudiants de l'EA vu les changements que cela implique ;
- l'absence de certitude que les dossiers pédagogiques de l'EA seront prêts pour la rentrée, avec des conditions d'apprentissages au moins équivalentes à celles dont ces élèves auraient pu bénéficier dans l'Enseignement Obligatoire.

A ce contexte incertain et anxiogène viennent s'ajouter la réorganisation de l'offre du qualifiant et les suppressions d'emplois qui découleront de la suppression de 3% du NTPP. Enfin, l'Enseignement pour Adultes rajoute de l'incertitude en « profitant de l'aubaine » pour créer à la hâte un nouveau titre de certification appelé Brevet Technique de Spécialisation.

Les organisations syndicales continuent à contester d'une part la suppression, sans autre justification que budgétaire, de 3% de l'encadrement dans l'enseignement qualifiant et, d'autre part, la suppression de l'accès aux 7èmes de l'enseignement obligatoire pour les élèves majeurs titulaires d'un CESS et d'un CQ. Les pertes d'emplois d'emploi qui découleront de ces deux mesures ne font que détériorer un peu plus les conditions d'apprentissage et de travail de l'enseignement qualifiant.

Elles constatent que ces suppressions ont précipité les acteurs de l'enseignement dans des voies qui s'apparentent plus à l'improvisation et au bricolage qu'à la mise en place d'une réelle amélioration de l'enseignement qualifiant et de l'enseignement pour adultes. Les acteurs ne sont donc pas respectés : tant les établissements que les membres du personnel et les étudiants et que les solutions avancées à ce jour visent surtout à colmater les brèches créées par une politiques brutale et sans véritable objectif pédagogique.

Des réponses claires doivent être données à chacun des membres du personnel impactés concernant leur emploi, leur statut, leur avenir professionnel ; il faut que des certitudes puissent être notifiées à chacun des élèves concernés à propos de leur parcours de formation, leur certification et leurs possibilités d'insertion professionnelles ; les financements nécessaires doivent être garantis pour permettre à tous les établissements concernés de conserver leur offre préexistante.

Pour le front commun de l'enseignement,


Luc TOUSSAINT
CGSP Enseignement

Adrien ROSMAN
SETCa-SEL

Roland LAHAYE
CSC Enseignement

Masanka TSHIMANGA
SLFP Enseignement